

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 12 juin 2014**

Objet : Plan de financement pour le raccordement très haut débit du Domaine de Faugeras sur le territoire de la commune de Condat sur Ganaveix (19)

L'an deux mille quatorze, le douze juin à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trois juin, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Pierre COUTAUD (suppléant de Mr Da Cunha)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Didier BARDET	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président Agglo Bassin de Brive
Mr Christian PRADAYROL	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Conseiller municipal Ville de Limoges
Mme Nicole GLANDUS	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)	Vice-Président de l'Agglo du Grand Guéret
Mr Michel JAULIN	Vice-Président de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Joël RATIER (suppléant de Mme Jeannot-Pagès)	Conseiller Régional du Limousin

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Dans le cadre de l'axe 2 du SDAN Pilote, la Commune de Condat sur Ganaveix et le Conseil Général de la Corrèze ont sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique du Domaine de Faugeras, foyer de vie pour adultes handicapés.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	16 000 €	40 %
DEPARTEMENT CORREZE	10 000 €	25%
Commune de CONDAT SUR GANAVEIX	10 000 €	25 %
REGION LIMOUSIN	4 000 €	10 %
<i>TOTAL</i>	<i>40 000 €</i>	<i>100%</i>

Il est à noter les participations du Domaine de Faugeras (25 k€) et d'Axione Limousin (20 k€) au financement de ce raccordement.

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Commune de Condat sur Ganaveix.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant des travaux, avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros. Elle sera versée à l'issue des travaux.

Après avoir délibéré, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'approuver le plan de financement relatif aux travaux de raccordement en très haut débit du Domaine de Faugeras sur le territoire de la commune de Condat sur Ganaveix (19),**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.**



Fait à Limoges, le 12 juin 2014

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE